

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**1 - IDENTIFICATION**

Identificateur du produit :	ÉRA N-Fix
Autres moyens d'identification :	UB-5100
Utilisation :	Aide à fixer l'azote atmosphérique pour offrir à la plante un apport constant.
Restriction d'utilisation :	Pour usage professionnel seulement.
Fournisseur :	BIOTECHNOLOGIES ULYSSE inc. 3550 Boulevard L.-P.-Normand, suite 1 Trois-Rivières, Qc., Canada G9B 0G9
Phone No.:	819-668-3823 (8:00 à 17:00)
Tél. en cas d'urgence :	Centre antipoison du Québec (service 24 heures) Québec : (800) 463-5060 1-888-CANUTEC (226-8832) ou 613-996-6666

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification des produits : Non classifié dans une classe de danger

3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Substance/préparation : Mélange

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc ne nécessiterait de figurer dans cette section.

4 - PREMIERS SOINS**Description des premiers secours :**

Inhalation :	Transporter la personne à l'air frais. Consulter un médecin en cas de malaise.
Contact avec la peau :	Laver abondamment avec l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas d'apparition de symptômes.
Contact avec les yeux :	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Ingestion :

Rincer la bouche. Consulter un médecin en cas de malaise.

Principaux symptômes et effets aigus et différés :

Inhalation :

Aucun effet prévu.

Contact avec la peau :

Aucun effet prévu.

Contact avec les yeux :

Aucun effet prévu.

Ingestion :

Aucun effet prévu.

5 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés :

Employer un agent extincteur qui convient au type de feu environnant.

Agents extincteurs inappropriés :

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit :

Aucun connu.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers :

En cas d'incendie, utiliser les équipements de protection standards (système respiratoire autonome, masques, gants, etc.). Le produit n'est pas accélérateur d'incendie.

6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :

Le port de gants et de lunettes de protection est recommandé en cas de déversement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

Absorber le liquide avec un produit absorbant non combustible et non toxique et disposer le tout dans un contenant refermable bien identifié. Éliminer le contenant selon les règles prévues par l'autorité locale compétente. Rincer à l'eau la zone affectée.

7 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention :

Manipuler avec soin. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Conditions de sécurité de stockage, y compris les incompatibilités :

Conserver dans son emballage d'origine dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des oxydants forts, et des aliments et des boissons. Gardez le récipient hermétiquement fermé et scellé jusqu'à ce qu'il soit prêt à

être utilisé. Les contenants qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus à la verticale pour éviter les fuites. Ne pas entreposer dans des contenants non étiquetés.

8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètre de contrôle :

Valeurs limites d'exposition professionnelle :	Aucune valeur limite d'exposition connue.
Indice biologique d'exposition :	Aucun indice d'exposition connu.
Contrôles d'ingénierie appropriés :	Une bonne ventilation est suffisante pour éviter tout problème d'exposition.

Mesures de protection individuelle :

Voies respiratoires :	Aucune mesure particulière.
Peau :	Aucune mesure particulière.
Yeux :	Aucune mesure particulière.
Mesures d'hygiène :	Après manipulation de produits chimiques, se nettoyer les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois le travail terminé.

9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique :	Liquide
Couleur :	Brun pâle
Odeur :	Légèrement acide
Seuil olfactif :	N.D.
pH :	4.0 – 4.5
Point de fusion/congélation :	N.D.
Point initial d'ébullition:	N.D.
Point d'éclair :	N.D.
Taux d'évaporation :	N.D.
Inflammabilité (solides et gaz) :	S.O.
Limite inférieure d'explosibilité :	N.D.
Limite supérieure d'explosibilité :	N.D.
Tension de vapeur :	N.D.
Densité de vapeur :	N.D.
Densité relative :	N.D.
Solubilité dans l'eau :	Complète
Coefficient de partage n-octanol/eau :	N.D.

Température d'auto-inflammation :	N.D.
Température de décomposition :	N.D.
Viscosité cinématique :	N.D.

10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité :	Non réactifs dans les conditions standards d'utilisation.
Stabilité chimique :	Stable
Risques de réactions dangereuses :	Aucun risque de réaction dangereuse connu.
Conditions à éviter :	Aucune connue.
Matériaux incompatibles :	Aucun connu.
Produits de décomposition dangereux :	Aucun connu dans les conditions standards d'utilisation.

11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables :	Yeux, peau, ingestion et inhalation.
Toxicité aiguë :	Aucune connue dans conditions standards d'utilisation.
Irritation et corrosion de la peau :	Aucun effet prévu.
Irritation et lésions oculaires graves :	Aucun effet prévu.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée :	Aucun effet prévu.
Toxicité pour certains organes cibles :	Aucun effet prévu.
Cancérogénicité :	N'est pas connu comme étant cancérogène.
Toxicité pour la reproduction :	Aucun effet connu.
Mutagénicité sur les cellules germinales :	N'est pas connu comme étant mutagène.

12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicologie aquatique et terrestre :	Aucune donnée disponible.
Persistence et dégradation :	Ingrédients organiques facilement biodégradables selon les critères de l'OCDE (série 301 A à F).
Potentiel de bioaccumulation :	N'est pas bioaccumulable.
Mobilité dans le sol :	N.D.
Autres effets nocifs :	Aucun autre effet connu.

13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination :	Éliminer le contenu et le contenant en respectant la réglementation locale. Si le contenant est rincé, favoriser le recyclage de ce dernier.
---------------------------------	--

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU : Non réglementé.

Désignation officielle : S.O.

Classe de danger : Non réglementé.

Groupe d'emballage : Non réglementé.

Dangers environnementaux : S.O.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC :

S.O.

Précautions spéciales concernant le transport ou le déplacement :

S'assurer que les contenants soient bien fixés dans le camion.
S'assurer que le conducteur sait ce qu'il doit faire en cas d'accident ou de déversement.

15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

La classification du produit et la FDS ont été élaborées conformément au RPD.

16 - AUTRES INFORMATIONS

Fiche rédigée par : Département réglementaire Biotechnologies Ulysse inc.

Tél. : 819-668-3823 (8:00 à 17:00)

Date d'émission : 2026-05-02

Abréviations : N.D. : non disponible; S.O. : sans objet

Avis au lecteur :

L'information fournie sur cette Fiche de Données de Sécurité a été compilée à partir de notre expérience et des données présentées dans des publications techniques variées. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances actuelles relatives au produit concerné. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier la valeur de cette information pour l'adoption des mesures de sécurité requises. Nous nous réservons le droit de réviser les Fiches de Données de Sécurité du produit au fur et à mesure qu'une nouvelle information technique nous est communiquée. L'utilisateur a la responsabilité de contacter la compagnie pour s'assurer que la Fiche de Données de Sécurité qu'il possède est la dernière publiée.